

Quatrième Session, Dix-huitième Parlement, 3 George VI, 1939.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

BILL 5.

Loi modifiant le Code criminel.

Première lecture, le 16 janvier 1939.

M. WOODSWORTH.

OTTAWA
J.-O. PATENAUDE, O.S.I.
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1939